

Tarif des douanes

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La présidence doit signaler au député de Bow River que nous devons examiner ces questions dans l'ordre. Commençons par la motion qui vise à faire annexer au hansard d'aujourd'hui le texte de l'accord commercial conclu avec la Nouvelle-Zélande.

M. Lambert: Celui déposé par le ministre.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le problème, c'est que la Chambre est actuellement saisie d'une motion, celle qui porte sur le bill C-90. Afin de faire annexer au hansard d'aujourd'hui l'accord commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, je dois demander le consentement unanime de la Chambre.

M. Lambert: Non, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): De deux choses l'une, ou la Chambre y consent à l'unanimité ou elle n'y consent pas. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Cette proposition ne recueille pas le consentement unanime.

M. Lambert: Ce consentement n'est pas nécessaire.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le député d'Edmonton-Ouest déclare que selon lui il n'est pas nécessaire d'avoir le consentement unanime, bien que la Chambre soit saisie d'une autre motion. La présidence demande un délai de réflexion, mais je ne pense pas que le député ait raison. A mon avis, comme la Chambre est saisie pour l'instant d'une motion, elle ne peut pas passer à une autre tant que...

M. Lambert: C'est la mienne.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Non, la motion dont la Chambre est actuellement saisie n'émane pas du député d'Edmonton-Ouest, mais du ministre d'État aux Finances (M. Bussièrès). Si des députés veulent faire un rappel au Règlement, la présidence leur donnera la parole, mais tout d'abord je voudrais prendre quelques minutes pour m'assurer que je ne fais pas d'erreur d'interprétation à propos de la motion du député d'Edmonton-Ouest. Je ne pense pas que nous ayons à tenir de débat sur une motion que la présidence n'a pas autorisé à mettre en délibération et à propos de laquelle elle a, bien franchement, de sérieux doutes. Je suis prêt à céder la parole au député pour lui permettre de faire un rappel au Règlement, mais pas pour qu'il intervienne sur la motion.

M. Taylor: Monsieur l'Orateur, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) qui a une vaste expérience de la question sait que la Chambre ne peut pas être saisie de deux motions en même temps, mais qu'on peut modifier celle qui est à l'étude. Je crois que la motion du député d'Edmonton-Ouest visait à modifier la motion...

M. Lambert: Non.

M. Taylor:... en ce sens qu'elle demandait de faire figurer l'accord en annexe au hansard. Je ne trouvais rien à redire à

cela. L'accord a été déposé et rendu public. Pourquoi s'opposerait-on à ce que d'autres députés puissent avoir le texte de cette entente?

M. Pinard: Dans ce cas, demandez-en des exemplaires. Il a été déposé, tout le monde peut se le procurer.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Les choses paraissent se compliquer. Je sais que le ministre d'État aux Finances a déposé l'accord conclu avec la Nouvelle-Zélande. Le député de Bow River demande maintenant si le texte est disponible. Bien sûr. Comme il a déposé tous les députés peuvent en prendre connaissance. Voilà une question de réglée.

J'en arrive maintenant à la question soulevée par le député d'Edmonton-Ouest. Au lieu de proposer une motion pour modifier le bill, comme il avait le loisir de le faire, il a proposé d'imprimer l'accord en appendice au hansard d'aujourd'hui. Ce n'est donc pas une motion modificative; il demande simplement le consentement unanime pour faire inclure un appendice. Y a-t-il unanimité à ce sujet?

Des voix: Non.

M. Lambert: Ils ne comprennent rien.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Par conséquent, l'accord ne figurera pas en appendice au hansard.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur l'Orateur, j'attendais avec impatience de participer à cet intéressant débat sur le bill C-90, loi modifiant le tarif des douanes et abrogeant certaines lois en conséquence. Ceux qui liront nos délibérations d'aujourd'hui ou ceux qui nous regardent à la télévision comprendront très bien pourquoi les hommes politiques sont si peu estimés de leurs concitoyens. Le bill C-90 traite de questions très importantes, puisqu'il s'agit d'importation et d'exportation, mais nous nous embourbons dans les querelles et dans la procédure. Et je n'adresse pas mes reproches uniquement aux collègues qui sont à ma droite, mais aussi à mes vis-à-vis. Nous avons entendu le ministre d'État aux Finances (M. Bussièrès) nous faire des observations plutôt directes et mêmes un peu simplistes rédigées à l'avance.

M. Laniel: C'était très intéressant et il s'en est tenu à l'essentiel.

M. Riis: C'était très intéressant, mais rien de nouveau. Ensuite, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a dit que pour garantir le sérieux du débat, il nous fallait certains documents. Je doute que la contribution du ministre d'État aux Finances ait été particulièrement précieuse. Ce n'est pas forcément une critique que je lui adresse; il s'agit simplement de la façon dont les choses se passent. En écoutant le député qui m'a précédé, je n'ai rien relevé de particulièrement révélateur de l'importance du document. Plus simplement, nous n'avons pas eu le temps ni la documentation nécessaire pour nous préparer. Pourquoi, alors, ce débat? A quoi sert-il? De toute évidence, à rien du tout. Nous devrions, je crois, renvoyer très rapidement ce projet de loi au comité, afin d'examiner de façon détaillée les préoccupations du député.